



**CREDIT AGRICOLE
NORD MIDI-PYRENEES**

**RELEVÉ D'EFFETS À PAYER
AU 27.10.2025
POUR INFORMATION**

Votre agence

Saint Cere
1 Boulevard Jean Lurcat
46400 St Cere
Tél : 05 65 10 64 07
Fax : 05 65 10 33 11

00812 EFFE463 00860

Votre Conseiller

Johanna Loudes
Tel : 06 31 85 87 36

S.A.R.L. NOMADE
7 AVENUE DES MAQUIS
46400 ST CERE

Vos contacts

Internet :
www.credit-agricole.fr/ca-nmp
Filservice : 098 098 18 18
(numéro non surtaxé)
Email : contact@ca-nmp.fr
Votre Appli : Ma Banque

ST CERE, le 27 Octobre 2025

Votre contrat n° 01215051532 en EUR

Madame, Monsieur,

Je vous adresse le relevé d'effets à payer n° 00000103 à échéance du 03.11.2025.

Si vous souhaitez rejeter un ou plusieurs effets, vous devez nous en informer avant le 03.11.2025. Vous pouvez soit nous retourner le bordereau joint en indiquant pour chaque effet concerné le motif du rejet, soit effectuer cette démarche sur votre espace Crédit Agricole en ligne ou EDI, si vous avez souscrit à ces services.

Sans action de votre part, les effets codifiés " P " seront débités de votre compte et les effets codifiés " R " et " S " seront rejetés. Vous disposerez encore de quatre jours ouvrés après le débit de votre compte pour demander un rejet à votre agence.

Bien à vous,

ISABELLE BONNET
Le directeur d'agence

Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel Nord Midi-Pyrénées, société coopérative à capital et personnel variables, agréée en tant qu'établissement de crédit, immatriculée au RCS de ALBI sous le n°444 953 830, dont le siège social est sis 219, avenue Francois Verdier 81000 ALBI, société de courtage en assurance immatriculée à l'ORIAS sous le n°07 019 259, dont le N° d'Identifiant Unique pour la filière papiers graphiques communiqué par l'éco-organisme ADEME est le FR231317_01TOAZ.

002202 0001 0001 000002 000002 004916
5078 251028 000606



CREDIT AGRICOLE
NORD MIDI-PYRENEES

RELEVÉ D'EFFETS A PAYER en EUR n° 00000103
Date de règlement : 03.11.2025

(partie à conserver)

S.A.R.L. NOMADE
COMPTE COURANT EN EURO 01215051532

 **RELEVÉ n° 00000103**
EFFET en EUR A
REJETER
Date de règlement : 03.11.2025

(partie à retourner à l'agence pour le 03.11.2025)

S.A.R.L. NOMADE
COMPTE COURANT EN EURO
01215051532

Nom du tireur	N° EFFET	* Réf tiré	Date Echéance	Montant en EUR	o	N° EFFET	Montant en EUR	Décision
SAS ANGIBAUD ET FILS	17359123	0 0002501334	00/00/0000	101,40	P	17359123	101,40	
LAFAGE ET FILS	17337787	0 297157	02/11/2025	580,48	P	17337787	580,48	
UNION LA QUERCYNOISE	17337788	0 0000097580	03/11/2025	455,91	P	17337788	455,91	
UNION LA QUERCYNOISE	17337789	0 0000097579	03/11/2025	123,87	P	17337789	123,87	

Nombre d'effet(s)	4	Total	1 261,66	Date et signature	Total rejet :
-------------------	---	-------	----------	-------------------	---------------

* ACC : 1 = Effet accepté 2 = Billet à ordre 0 = Effet non accepté
° AVIS : P = payé R et S = rejeté

Motif rejet : 70 = tirage contesté 71 = reçu à tort déjà réglé 72 = code acceptation erroné 73 = montant contesté 74 = date d'échéance contestée 90 = paiement partiel